Je suis mécontent de la décision rendue par Beneva suite à une demande de prestations. Que puis-je faire?

Avez-vous communiqué avec le service à la clientèle de Beneva **(1 877 651-8080)** afin de comprendre les raisons qui justifient le refus? Ayez en main votre carte de l'assureur sur laquelle se trouve votre numéro de certificat et prenez des notes pendant votre conversation avec le conseiller du service à la clientèle.

Avez-vous demandé à l'assureur de revoir sa position?

Dans l'affirmative et si vous n'êtes toujours pas satisfait des réponses reçues, nous vous invitons à transmettre votre plainte à la coordonnatrice du comité ainsi que les différents documents relatifs à votre demande de prestation.

Nous vous invitons à compléter le formulaire disponible à cette fin à l'onglet «Nous joindre». La coordonnatrice vous contactera et vous demandera de lui transmettre les différents documents relatifs à votre demande par courriel.

Pour communiquer avec la coordonnatrice, vous n'avez qu'à lui laisser un message sur la boîte vocale du CCR au 1 888 777-5546 ou par courriel à info@ccr-quebec.com